



Commune de Fouleix

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 FÉVRIER 2023

Le mercredi vingt-deux février deux-mille-vingt-trois, à 20H00, le conseil municipal de FOULEIX s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur le maire, Emmanuel LEGAY.

Présents : Messieurs LEGAY Emmanuel, COURTINES Frédéric, REYSSET Thierry, MALLET Jérôme et MALLET Loïc.
Mesdames BRUNAT Aurélie, LAMBERT Ludivine, KOK Virginie
et LAVISA Candy

Absents excusés : Madame BAYOL Nathalie et Monsieur ANDRADE SIMAL Marco

Le quorum étant atteint, le président de séance déclare la séance du conseil municipal ouverte et procède à la désignation de son/sa secrétaire de séance.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme KOK Virginie est désignée secrétaire de séance

Arrêt du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Mise à jour du Règlement Intérieur de la Salle Municipale

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à jour du règlement intérieur de la salle municipale concernant le tri des déchets.

Approbation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention territoriale globale du Grand Périgueux avec la CAF sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Adhésion à l'expérimentation du Compte Financier Unique suite au passage à la M57

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion à l'expérimentation du Compte Financier Unique, soit une présentation simplifiée des comptes 2023 pour le vote de 2024.

Adhésion au groupement de commande du Grand Périgueux pour le fauchage des routes

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au groupement d'achat du Grand Périgueux pour l'entretien de la voirie par des travaux de fauchage et d'élagage.

Programme Travaux de voirie 2023

Le conseil municipal décide d'engager le même budget que les années précédentes.

Certains secteurs ont été évoqués comme :

- le lieu-dit « Les Pelaines », travaux acceptés en conseil du 19 octobre 2022.
- « Route des fermes », travaux à engager quand les maisons seront terminées.

Messieurs COURTINES Frédéric et MALLET Jérôme feront le point sur les rues qui nécessitent des travaux.

Questions diverses :

Nouvelle organisation des TAP à la rentrée scolaire de 2023 :

Les horaires des deux classes sont actuellement :

Classe de CE2-CM1 :

Lundi : 9h00-12h00 13h30-15h00 TAP de 15h00 à 16h30

Mardi : 9h00-12h00 13h30-16h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 13h30-15h00 TAP de 15h00 à 16h30

Vendredi : 9h00-12h00 13h30-16h30

Classe CM1/CM2 :

Lundi : 9h00-12h00 13h30-16h30

Mardi : 9h00-12h00 13h30-15h00 TAP de 15h00 à 16h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 13h30-16h30

Vendredi : 9h00-12h00 13h30-15h00 TAP de 15h00 à 16h30

Les enseignants demandent à ce que les temps de TAP soient effectués uniquement le vendredi après-midi, le travail scolaire serait concentré sur le matin et le début d'après-midi puis la période de 15h à 16h30 serait réservée au sport, aux activités d'éveil culturel, etc.

Une phase de test serait peut-être envisageable sur 1 semestre ou 1 an.

Réflexion autour de l'ancienne épicerie :

Le bâtiment appartient à la famille « COULAUD » et le conseil municipal attends des idées.

M. le Maire informe le conseil municipal que le Grand Périgueux propose un colloque printanier le jeudi 11 mai 2023 dans le cadre du GP 2040. Ce sera l'occasion pour chaque commune de se présenter.

Le Compte administratif 2022 sera voté avant le 15 avril 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Maire
Emmanuel LEGAY



La secrétaire de séance
KOK Virginie

